
Habiter l'entre de la ville

Anne Claire Vallet*¹

¹Centre d'Etudes Africaines/LAA (CEAf) – IRD, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) – 2ème étage 96 bd Raspail 75006 PARIS, France

Résumé

” Réfléchir à la frontière ” est envisagé ici dans le sens de l'action physique et réflexive de se placer à la ” limite ” de la ville, mais aussi en prenant la notion de frontière en tant qu'outil heuristique permettant d'analyser et de mieux comprendre l'ambiguïté des espaces en friche dans la ville : ambiguïté des espaces en tant que tels, mais aussi ambiguïté des situations dans lesquelles se trouvent les habitants qui y prennent place pour des durées très variables.

Pour nourrir la réflexion, je me réfère à la distinction entre frontière et limite établie par Christopher Pollmann dans l'article ” *Globalisation et atomisation, Des confins ancestraux aux frontières individualisées : le droit, le temps et l'argent* ”. Pour ordonner la multiplicité des délimitations, il propose de ” *se laisser guider par la question de savoir si elles distinguent et* ” relie du semblable ou du dissemblable ”. Les ” frontières [...] *agissent sur des éléments semblables et classent les mêmes* ” - comme les nations des humains, les disciplines des savoirs - alors que ” *les limites en tant que bords, confins ou bornes d'un phénomène portent sur des choses dissemblables* ” - comme la peau, la côte, l'horizon. ” *En simplifiant, la frontière disjoint ce qui est pareil, tandis que la limite au sens restreint relève ce qui est incomparable, revêtant ainsi une forme statique, voire ontologique.* ” (Pollmann, 2010 : 176). Selon le point de vue qu'on adopte (à l'intérieur ou à l'extérieur, proche ou lointain) et les lunettes professionnelles qu'on porte (anthropologiques, juridiques, urbanistiques, médiatiques, celles d'un citoyen...), les friches urbaines et les situations de leurs habitants prennent différentes positions matérielles et symboliques qui sont paradoxales : elles oscillent entre être au-dedans et être au-dehors de la ville. S'agit-il de délimitation relevant de l'ordre de la frontière ou de la limite ? De quoi parle-t-on : d'espaces, de situations et d'habitants semblables à d'autres dans la ville ou incomparables ?

Cette communication se base sur les terrains de transitions urbaines en attente d'un aménagement futur et les résidus permanents des réseaux et, leurs habitants, ceux que j'ai rencontrés durant mes enquêtes ethnographiques. Elle s'appuie et se réfère notamment aux ouvrages cités à la fin du texte. Voici très rapidement ce qu'il en est ressorti : les habitants des friches sont des citoyens, ils habitent la ville au sens large de ” se sentir chez soi ” comme au sens restreint d'” avoir un chez soi ”, et bien que ce logis non reconnu puisse être un refuge très instable temporellement et très précaire matériellement. Mais ce ne sont pas des citoyens, ils n'ont pas le droit de cité. S'ils peuvent fréquenter les lieux publics et circuler librement dans la ville, ils n'ont pas le droit d'y séjourner. Aussi, ils s'installent indépendamment des lois et des normes, dans les entre-temps qu'ouvrent l'aménagement urbain et la surveillance du pouvoir. La caractéristique géographique des espaces situés au milieu de la ville tout en étant sans utilité apparente dans la ville officielle confère aux friches urbaines une qualité

*Intervenant

inestimable et les rend indispensables à la ville. Elles pourraient représenter pour certains citadins et durant un temps limité mais indéterminé une porte ouverte *et* fermée de la ville. Elles seraient alors des espaces de l'ordre de la frontière. Les habitations formeraient la marque furtive de la mise à l'écart de certains habitants de la ville exclus du logement. Mais, vu de l'intérieur, cet isolement permet aussi de se créer une intimité. Localisées dans la ville, elles sont aussi des espaces de contact, des interstices ouverts qui relient et rendent la ville pénétrable. Espaces de passage, elles permettent de prendre place dans la ville mais dans un environnement hostile, l'environnement n'étant pas tant celui de l'espace à créer que celui des structures sociales, des politiques de la ville, des appareils juridique et étatique, de leurs représentants, des médias - nous ? Les friches de la ville ne sont pas des espaces univoques mais ambigus, ambiguïté qui se ramifie dans les angles de vue que l'on adopte. Au regard de la norme et du droit, elles prennent l'apparence de confins peuplés de barbares et de hors-la-loi. Elles relèveraient aussi de l'ordre de la limite (au sens restreint). Habiter l'"entre" de la ville prend alors la figure de l'"antre" de la ville, la caverne abritant des êtres étranges et dangereux, le creux où se cachent les personnes recherchées, provoquant dans les imaginaires autant de peurs que de rêves. Mais l'antre désigne aussi un lieu de repos et de calme. Repos incertain et provisoire dans un contexte particulièrement hostile pour ces habitants indésirables de la ville ! Une question se pose alors : comment ces situations d'inclusion-exclusion *de* et *dans* la ville sont-elles perçues, racontées, imaginées par les habitants des friches ?

Bibliographie

Agier, M. (1999), *L'invention de la ville : banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, les Archives Contemporaines.

Agier, M. Bouillon, F. Girola, C. Kassa, S. Vallet, A.-C. (2011), *Paris-refuge – Habiter les interstices*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.

Bouillon, F. (2009), *Les mondes du squat, Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, PUF.

Firmin, A. (2008), " Les occupants sans droit ni titre : quel droit ? ", *Jurislogement*, <http://www.jurislogement.org/squats-et-bidonvilles-mainmenu-31/22-occupation-sans-droit-ni-titre/>, consulté le 18 juillet 2011.

Foucault, M. (2009), *Les Hétérotopies - Le Corps Utopique*, Paris, Éditions Lignes.

Hartog F. (2010-2011), séminaire " La temporalisation du temps ", Paris, EHESS.

Pétonnet, C. (1979), *On est tous dans le brouillard, Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée.

Pollmann, C. (2010), " Globalisation et atomisation, Des confins ancestraux aux frontières individualisées : le droit, le temps et l'argent ", in *Du barbelé au pointillé : les frontières au regard des sciences humaines et sociales*, Nancy, Presses Univ. de Nancy, pp. 175-196.

< !-[if gte mso 10]> /* Style Definitions */ table.MsoNormalTable {mso-style-name:"Tableau Normal"; mso-tstyle-rowband-size:0; mso-tstyle-colband-size:0; mso-style-noshow:yes; mso-style-parent:""; mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt; mso-para-margin:0cm; mso-para-margin-bottom:.0001pt; mso-pagination:widow-orphan; font-size:10.0pt; font-family:"Times New Roman"; } < ![endif]->

< !-[if gte mso 9]> Normal 0 0 1 879 5015 41 10 6158 11.1287 < ![endif]-> < !-[if gte mso 9]> 0 21 0 0 < ![endif]-> < !-StartFragment->

< !-[if gte mso 9]> Normal 0 21 MicrosoftInternetExplorer4 < ![endif]-> < !-[if gte mso 9]> Normal 0 21 MicrosoftInternetExplorer4 < ![endif]-> < !-[if gte mso 10]> /* Style Definitions */ table.MsoNormalTable {mso-style-name:"Tableau Normal"; mso-tstyle-rowband-size:0; mso-tstyle-colband-size:0; mso-style-noshow:yes; mso-style-parent:""; mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt; mso-para-margin:0cm; mso-para-margin-bottom:.0001pt; mso-pagination:widow-orphan; font-size:10.0pt; font-family:"Times New Roman"; } < ![endif]->

> < !-[if gte mso 10]> /* Style Definitions */ table.MsoNormalTable {mso-style-name:"Tableau

Normal"; mso-tstyle-rowband-size:0; mso-tstyle-colband-size:0; mso-style-noshow:yes; mso-style-parent:""; mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt; mso-para-margin:0cm; mso-para-margin-bottom:.0001pt; mso-pagination:widow-orphan; font-size:10.0pt; font-family:"Times New Roman";} < ![endif]-> < !-EndFragment-> < !-EndFragment->